

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 9 octobre 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

ÉLECTIONS CANADA

DÉPÔT DU RAPPORT STATUTAIRE DE 1986 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA

M. le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le rapport statutaire de 1986 du Directeur général des élections du Canada.

[Traduction]

Je rappelle aux députés que, conformément à l'article 67(4) du Règlement, ce rapport est renvoyé d'office au comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure.

* * *

LES PÊCHES

DÉPÔT DE LA POLITIQUE CONCERNANT LA GESTION DE L'HABITAT DU POISSON

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et Océans): Monsieur le Président, aux termes de l'article 67(2) du Règlement, je voudrais déposer, dans les deux langues officielles, la politique du ministère des Pêches et des Océans concernant la gestion de l'habitat du poisson.

* * *

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU 9^E RAPPORT DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PARLEMENTAIRES DE L'OTAN

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre le neuvième rapport de l'Association canadienne des parlementaires de l'OTAN, dans les deux langues officielles. Ce rapport d'une réunion concernant l'information publique de l'Alliance de l'Atlantique Nord a été préparé par le député d'Okanagan—Similkameen (M. King).

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

M. John Reimer (Kitchener) demande à présenter le projet de loi C-216, tendant à modifier le Code criminel (avortement).

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Reimer: Monsieur le Président, je propose la première lecture du projet de loi qui tend à modifier le Code criminel au sujet de l'avortement. Cette mesure a pour objet de répondre à la question essentielle, à mon avis, au sujet de l'avortement: est-ce ou non une vie humaine qui est en cause? Essentiellement, le projet de loi supprimerait le mot «santé» et n'autoriserait l'avortement que comme moyen de défense dans les rares cas où l'on considère que la vie de la mère est menacée.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET LA LOI SUR L'ACCISE

L'ordre du jour appelle: Dépôt de projets de loi

2 octobre 1986—*Le ministre d'État (Finances)*—Projet de loi intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise».

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)) demande à présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[*Note de l'éditeur: La décision du Président sur la question ci-dessus figure à la page 246.*]